

DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (D.A.E.U.) « A »

Site préparant au diplôme : Dijon
Enseignement à distance

Objectifs de la formation

Le D.A.E.U. confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès au baccalauréat. Il est homologué de droit au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation en application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971.

Débouchés

▪ Poursuites d'études

Accès en particulier aux formations de Lettres, Langues, Sciences Humaines, Droit et Sciences Economiques.

▪ Métiers

Concours de la Fonction publique et du secteur social et paramédical.

Organisation et descriptif des études

Organisation générale

La formation correspond à une année soit 225 heures.

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder quatre années. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

Descriptif des études

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Examen
	CM	TD	
	125	100	
TRONC COMMUN			
Français	50	25	Ecrit 4h
(1 enseignement au choix)			
Allemand (Version)	25	25	Ecrit 2h
Anglais (Version)	25	25	Ecrit 2h
Espagnol (Version)	25	25	Ecrit 2h
OPTIONS (2 enseignements au choix)			
Allemand (Compréhension audio-écrite)	25	25	Audio-Ecrit 2h
Anglais (Compréhension audio-écrite)	25	25	Audio-Ecrit 2h
Espagnol (Compréhension audio-écrite)	25	25	Audio-Ecrit 2h
Histoire	25	25	Ecrit 3h
Géographie	25	25	Ecrit 3h
Mathématiques	25	25	Ecrit 2h
Latin		25	Ecrit 2h

L'anglais et les mathématiques sont obligatoires pour les études de Psychologie et de Sciences économiques

Les étudiants pourront prendre la même langue en Tronc commun et en option en allemand, anglais et espagnol

En tronc commun et en option l'étudiant peut présenter d'autres langues : grec, italien, portugais et russe

Public concerné et Modalités d'admission

Les candidats doivent être NON BACHELIERS et avoir interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales. Ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- soit être âgés de 24 ans au moins, au 1er octobre de l'année de l'examen,
- soit être âgés de 20 ans au moins, au 1er octobre de l'année de l'examen, et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.

Sont assimilés à une activité professionnelle et pour la période correspondante :

- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau, l'éducation d'un enfant, le service national, l'inscription à l'ANPE, la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Modalités de contrôle des connaissances

Le D.A.E.U. peut être présenté sous forme d'un examen final ou sous forme de modules capitalisables :

- **Examen final** : le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à la moyenne de l'ensemble des épreuves, il y a donc compensation.
- **Modules capitalisables** : le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves. Les quatre modules peuvent être présentés lors d'une même session. Dans ce cas, tout module obtenu l'est définitivement.

Session d'examen : du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011

Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

Responsables du diplôme : Bernadette MARECHAL

Secrétariat-scolarité : Maria FRICH

Tél : 03.80.39.50.92

maria.frich@u-bourgogne.fr